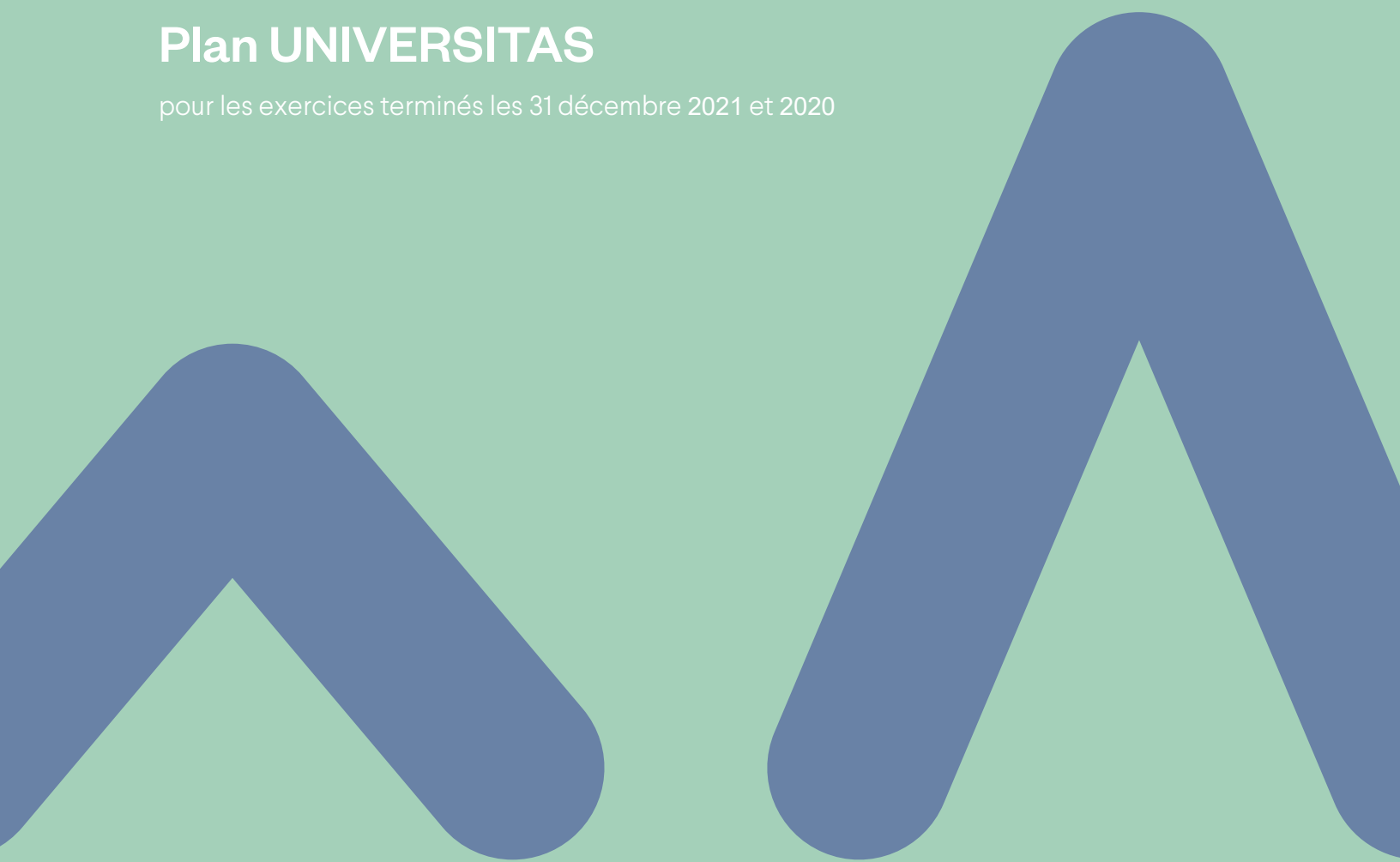


États financiers

Plan UNIVERSITAS

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020



KALEIDO

Le Plan UNIVERSITAS

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	3-4
États financiers	
États de la situation financière.....	5
États du résultat net et du résultat global.....	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats.....	7-8
Tableaux des flux de trésorerie.....	9
Inventaire du portefeuille.....	10-21
Notes complémentaires.....	22-35
Annexes	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité)	36
Paiements d'aide aux études (non audité)	37-38

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan UNIVERSITAS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan UNIVERSITAS (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous avons conclu à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous aurions été tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Benoit Patry.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec

24 mars 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110092

États de la situation financière

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
(en milliers de \$ canadiens)			
Actifs			
Trésorerie		1 207	1 099
Solde de règlement sur vente		4 809	22 550
Autres débiteurs	6	1 005	-
Dividendes à recevoir		352	346
Intérêts à recevoir		2 172	2 345
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir		492	603
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		2 348	2 590
Placements	4	650 160	667 658
		662 545	697 191
Passifs			
Solde de règlement sur achat		4 878	22 475
Fournisseurs et autres créditeurs	7	1 369	5 292
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		395	373
		6 642	28 140
Actif net attribuable aux contrats		655 903	669 051

Approuvé par

[Yves Lacasse] _____ Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] _____ Président du comité d'audit et de gestion de risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

Notes 2021 2020

Produits des activités ordinaires

Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études	10 202	11 169
Dividendes	4 833	5 720
Gain réalisé sur cession de placements	29 318	22 506
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements	(2 668)	7 117

41 685 46 512

Charges opérationnelles

Frais de courtage	54	148
Frais de taxes américaines	174	155
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	683	688
Honoraires du fiduciaire	14	13
Honoraires du gardien de valeurs	126	120
Honoraires d'administration	9 9 129	8 655
Honoraires du comité d'examen indépendant	13	14

10 193 9 793

Résultat net et résultat global attribuable aux contrats

31 492 36 719

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2020	329 061	35 051	100 711	105 760	47 558	38 993	11 917	669 051
Résultat net et résultat global de la période	-	-	17 003	-	11 413	-	3 076	31 492
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	23 850	-	-	-	-	-	-	23 850
Variation de l'ORFSE	-	835	-	-	-	-	-	835
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	4 760	-	2 363	-	7 123
	23 850	835	-	4 760	-	2 363	-	31 808
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(34 385)	-	-	-	-	-	-	(34 385)
Retrait de l'épargne avant échéance	(993)	-	-	-	-	-	-	(993)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(3 207)	-	-	-	-	-	(3 207)
Variation de l'ORFSE	-	-	(835)	-	-	-	-	(835)
Transferts entre plans	(1)	-	-	(2)	(1)	-	-	(4)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(162)	-	(162)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(167)	(58)	(54)	(15)	(294)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(10 589)	(6 439)	(3 819)	(1 485)	(22 332)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(1)	-	(69)	-	(12)	(82)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(14 139)	-	-	-	-	(14 139)
Autres	-	-	(15)	-	-	-	-	(15)
	(35 379)	(3 207)	(14 990)	(10 758)	(6 567)	(4 035)	(1 512)	(76 448)
Actif net au 31 décembre 2021	317 532	32 679	102 724	99 762	52 404	37 321	13 481	655 903

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

pour les exercices terminés les 31 décembre

(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2019	335 665	34 624	88 756	109 174	45 806	39 902	10 811	664 738
Résultat net et résultat global de la période	-	-	28 158	-	6 472	-	2 089	36 719
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	25 326	-	-	-	-	-	-	25 326
Variation de l'ORFSE	-	3 435	-	-	-	-	-	3 435
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	5 369	-	2 632	-	8 001
	25 326	3 435	-	5 369	-	2 632	-	36 762
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(31 200)	-	-	-	-	-	-	(31 200)
Retrait de l'épargne avant échéance	(668)	-	-	-	-	-	-	(668)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(3 008)	-	-	-	-	-	(3 008)
Variation de l'ORFSE	-	-	(3 435)	-	-	-	-	(3 435)
Transferts entre plans	(62)	-	-	(50)	(23)	(13)	(3)	(151)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(514)	-	(514)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(65)	(22)	(25)	(6)	(118)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(8 668)	(4 620)	(2 989)	(961)	(17 238)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(2)	-	(55)	-	(13)	(70)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(12 759)	-	-	-	-	(12 759)
Autres	-	-	(7)	-	-	-	-	(7)
	(31 930)	(3 008)	(16 203)	(8 783)	(4 720)	(3 541)	(983)	(69 168)
Actif net au 31 décembre 2020	329 061	35 051	100 711	105 760	47 558	38 993	11 917	669 051

Tableaux des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

2021 2020

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Revenus perçus		
Intérêts	10 375	11 115
Dividendes	4 717	5 807

15 092 16 922

Charges opérationnelles payées

Frais de courtage	(54)	(148)
Frais de taxes américaines	(174)	(155)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(549)	(708)
Honoraires du fiduciaire	(14)	(14)
Honoraires du gardien de valeurs	(135)	(109)
Honoraires d'administration	(9 068)	(8 671)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(13)	(14)

(10 007) (9 819)

Autres activités opérationnelles

Cession de placements	489 526	613 078
Acquisition de placements	(445 136)	(595 280)

44 390 17 798

Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles

49 475 24 901

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Épargne reçue	19 006	31 009
Épargne versée à d'autres promoteurs	(452)	(207)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(35 333)	(31 926)
SCEE et revenus sur SCEE reçus (nets des transferts aux autres promoteurs)	4 646	5 283
IQEE et revenus sur IQEE reçus	2 605	2 829
IQEE et revenus sur IQEE versés	(210)	(385)
Transferts entre plans	(4)	(150)
Remboursement des frais de souscription	(3 200)	(3 015)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(36 425)	(30 006)

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement (49 367) (26 568)

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie 108 (1 667)

Trésorerie au début de l'exercice 1 099 2 766

Trésorerie à la fin de l'exercice 1 207 1 099

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
80 143	Encaisse		-	80 143	80 143
2 000	Province de l'Alberta	1 sept. 2022	1,600	1 995	2 013
1 905	Cash sweep		-	1 905	1 905
1 500	Ville de Saguenay	20 avr. 2022	1,850	1 477	1 505
633	Province de Québec	1 déc. 2022	3,500	655	649
600	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2022	0,650	599	598
462	Ville de Sept-Îles	25 sept. 2022	2,100	458	466
455	Ville de Lévis	4 juin 2022	2,100	451	458
200	Réseau de transport métropolitain	3 déc. 2022	0,750	199	199
293	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	11 juin 2022	2,000	291	295
225	Société de transport de l'Outaouais	12 sept. 2022	1,900	223	226
100	Autorité régionale de transport	1 nov. 2022	0,750	100	100
100	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2022	0,700	100	100
415	Municipalité régionale de Niagara	24 juil. 2022	1,950	415	417
Total - Placements à court terme				89 011	89 074

Obligations

Obligations émises ou garanties par une province canadienne

17 665	Province de l'Ontario	1 févr. 2027	1,850	18 308	17 867
15 171	Province de l'Ontario	2 juin 2024	3,500	16 227	15 959
14 165	Province de l'Ontario	2 juin 2023	2,850	14 614	14 530
12 681	Province de l'Ontario	2 juin 2028	2,900	13 461	13 549
12 751	Province de Québec	1 sept. 2023	3,000	13 155	13 162
12 436	Province de l'Ontario	2 juin 2030	2,050	13 041	12 540
11 913	Province de l'Ontario	2 juin 2031	2,150	11 963	12 035
8 291	Province de l'Ontario	8 mars 2033	5,850	11 851	11 270
10 393	Province de l'Ontario	2 juin 2025	2,600	10 764	10 788
8 547	Province de Québec	1 sept. 2025	2,750	9 140	8 947
7 758	Province de Québec	27 mai 2031	2,100	7 899	7 862
7 574	Province de Québec	1 sept. 2030	1,900	7 926	7 561
5 259	Province de l'Ontario	2 juin 2029	2,700	5 560	5 565
4 558	Province de Québec	1 sept. 2029	2,300	4 726	4 708
4 207	Province de Québec	1 sept. 2028	2,750	4 319	4 471
4 207	Province de Québec	1 sept. 2027	2,750	4 341	4 455
4 300	Province de Québec	22 févr. 2024	2,250	4 353	4 401
4 122	Province de Québec	1 sept. 2024	3,750	4 467	4 387
4 182	Province de l'Ontario	2 juin 2027	2,600	4 328	4 382
4 123	Province de Québec	1 sept. 2026	2,500	4 235	4 298
4 104	Province de l'Ontario	1 nov. 2029	1,550	4 093	4 010
3 691	Province de l'Ontario	8 sept. 2023	2,600	3 765	3 785
3 690	Province de Québec	13 févr. 2027	1,850	3 703	3 742
2 926	Province de l'Ontario	2 juin 2026	2,400	3 001	3 031
3 000	Financière CDP inc.	19 oct. 2026	1,500	2 995	2 989
2 863	Province de l'Ontario	8 sept. 2025	1,750	2 931	2 890
2 694	Province de l'Ontario	5 févr. 2025	2,650	2 823	2 797

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne (suite)					
2 423	Province de l'Ontario	2 déc. 2030	1,350	2 376	2 298
1 603	Province de Québec	1 oct. 2029	6,000	2 170	2 077
1 453	Province de l'Ontario	8 mars 2029	6,500	1 976	1 905
1 448	Province de Québec	1 avr. 2026	8,500	2 029	1 858
1 515	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 juin 2028	2,850	1 510	1 600
1 214	Province de Québec	16 janv. 2023	9,375	1 507	1 321
1 298	Province de l'Ontario	2 déc. 2031	2,250	1 306	1 317
900	Province de l'Alberta	1 juin 2030	2,050	898	904
825	Province de Québec	6 juil. 2025	2,600	864	859
578	Province de l'Ontario	2 juin 2035	5,600	795	796
698	Province de l'Ontario	8 sept. 2027	1,050	696	674
428	Hydro Québec	15 août 2031	6,000	589	576
525	Province du Manitoba	2 juin 2028	3,000	519	563
521	Province de l'Ontario	27 janv. 2023	1,950	523	528
380	Province de l'Ontario	2 juin 2031	6,200	521	517
443	Province de Québec	1 mars 2023	2,450	451	451
436	Ontario Teachers' Finance Trust	19 oct. 2027	1,100	434	419
393	Province de l'Ontario	8 sept. 2026	1,350	392	389
280	Hydro Ontario	22 juin 2026	8,250	399	359
254	Province de l'Ontario	2 déc. 2025	8,500	357	321
299	Province de la Saskatchewan	2 juin 2030	2,200	317	305
270	Province de l'Ontario	8 sept. 2023	8,100	355	301
259	OPB Finance Trust	25 janv. 2027	2,980	265	272
198	Province de l'Ontario	7 févr. 2024	7,500	257	223
175	OPB Finance Trust	24 mai 2023	2,900	178	179
78	OPB Finance Trust	2 févr. 2026	2,950	80	82
				229 753	227 075

Obligations émises ou garanties par une municipalité

2 500	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2025	1,000	2 471	2 419
2 300	TransLink	4 juin 2025	3,050	2 447	2 416
2 000	Ville de Saint-Lambert	17 oct. 2023	3,000	1 974	2 055
2 000	Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche	9 sept. 2025	1,000	1 966	1 940
1 920	Réseau de transport métropolitain	3 déc. 2026	2,000	1 896	1 920
1 472	Ville de Laval	21 mars 2028	3,000	1 462	1 564
1 500	Ville de Longueuil	12 juil. 2026	1,450	1 501	1 468
1 395	Ville de Montréal	1 sept. 2023	3,500	1 358	1 449
1 225	Ville de Toronto	21 mai 2024	3,400	1 221	1 284
1 277	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	17 juin 2025	1,300	1 280	1 255
1 185	Ville de Québec	20 déc. 2027	2,650	1 156	1 235
910	Finances municipales de la Colombie- Britannique	23 oct. 2028	3,050	907	980

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
840	Ville de Trois-Rivières	18 avr. 2028	3,000	826	882
790	Ville de Lévis	4 juin 2023	2,200	781	800
800	Société de transport de Lévis	9 juil. 2025	1,200	790	783
590	Ville de Brossard	25 juil. 2023	2,900	584	604
600	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2026	1,750	595	594
600	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2023	0,800	598	593
600	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2024	0,900	595	586
479	Ville de Sept-Îles	25 sept. 2023	2,150	474	485
500	TransLink	3 juil. 2030	1,600	500	483
410	Ville de Lévis	5 juin 2028	3,250	404	437
400	Ville de Toronto	29 sept. 2023	3,900	397	419
400	Ville de Candiac	31 juil. 2023	2,750	394	409
395	Ville de Terrebonne	10 sept. 2024	2,000	390	398
400	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	23 août 2026	1,350	394	389
400	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2025	1,000	394	387
375	Ville de Saint-Jérôme	14 nov. 2029	2,450	366	379
350	Ville de Lévis	9 mars 2026	2,950	343	365
300	Ville de Longueuil	19 juil. 2023	2,800	296	307
250	Ville de New Tecumseth	23 mars 2025	4,800	276	273
247	Ville de Longueuil	10 nov. 2025	3,200	246	259
260	Municipalité de Saint-Jacques	24 févr. 2026	1,000	256	251
250	Réseau de transport de la Capitale	14 juin 2026	1,300	249	243
250	Ville de Mascouche	7 oct. 2025	0,950	248	242
240	Ville de Blainville	29 oct. 2026	1,600	234	236
225	Société de transport de l'Outaouais	12 sept. 2023	1,950	223	227
225	Ville de Saint-Amable	23 févr. 2026	0,950	220	216
203	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	11 juin 2023	2,100	201	205
205	Ville de Saint-Eustache	30 sept. 2025	0,900	203	198
200	Réseau de transport métropolitain	3 déc. 2025	1,500	195	197
175	Ville de Rouyn-Noranda	27 févr. 2028	3,100	180	185
181	Municipalité régionale de Niagara	23 févr. 2026	1,000	179	175
175	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	14 déc. 2026	1,850	173	174
162	Ville de St-Hyacinthe	28 févr. 2028	3,100	167	171
150	Municipalité de Pierreville	9 déc. 2026	1,800	148	149
130	Ville de Mont-Saint-Hilaire	26 nov. 2026	1,850	128	129
125	Ville de Mont-Tremblant	2 déc. 2026	1,850	123	124
112	Ville de Saint-Raymond	9 févr. 2026	0,900	110	108
105	Ville de Montmagny	8 févr. 2026	0,900	104	101
100	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2023	0,900	99	99
100	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2023	0,800	99	99
100	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2024	1,000	99	98

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
100	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2025	1,250	98	98
100	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2024	0,900	99	98
91	Ville de Gatineau	8 juil. 2024	3,250	96	95
90	Ville de Beloeil	9 déc. 2026	1,800	89	89
75	Municipalité de Saint-Lambert	2 déc. 2026	1,900	74	75
65	Ville de Terrebonne	13 déc. 2026	1,800	64	64
61	Ville de Saguenay	23 avr. 2024	2,500	63	62
60	Ville de Mont-Laurier	25 nov. 2026	1,850	59	60
60	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	10 déc. 2026	1,800	59	59
53	Ville de Deux-Montagnes	21 mai 2024	3,350	56	55
55	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	26 nov. 2026	1,850	54	55
50	Ville de Lévis	29 janv. 2024	3,250	53	52
50	Ville de Sherbrooke	6 mars 2024	2,600	52	51
50	Ville de Lavaltrie	18 mars 2024	2,550	52	51
50	Administration régionale Kativik	1 avr. 2024	2,100	51	51
50	Ville de Saint-Georges	24 févr. 2024	1,800	51	50
50	Ville de Rawdon	2 déc. 2026	1,850	49	50
46	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	23 août 2024	0,900	46	45
45	Ville de Mirabel	26 nov. 2026	1,850	44	45
40	Ville de Prévost	25 nov. 2026	1,850	39	40
36	Ville de Terrebonne	29 janv. 2024	2,750	37	37
35	Ville de Sainte-Thérèse	17 juin 2024	2,100	36	35
25	Ville de Lévis	3 juin 2024	3,300	27	26
25	MRC La Haute-Côte-Nord	5 févr. 2024	2,950	27	26
25	Ville de Gatineau	14 sept. 2026	2,500	27	26
25	Ville de Beauharnois	8 avr. 2024	2,250	26	25
25	Ville de Lac-Beauport	16 mars 2025	1,900	26	25
20	Ville de Terrebonne	6 mai 2024	3,400	21	21
20	Ville de Joliette	1 avr. 2024	2,350	21	20
15	Ville de Fossambault-sur-le-Lac	26 nov. 2026	1,850	15	15
15	Ville de Lebel-sur-Quévillon	23 août 2024	0,900	15	15
				34 446	34 960

Obligations émises par des entreprises

3 019	Autorité aéroportuaire du grand Toronto	3 avr. 2029	2,730	3 161	3 128
3 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec	11 sept. 2023	3,056	3 123	3 090
2 650	Banque Nationale du Canada	15 juin 2026	1,534	2 650	2 599
2 300	Banque Toronto-Dominion	13 mars 2025	1,943	2 300	2 310
2 230	Banque Nationale du Canada	12 juil. 2024	2,545	2 308	2 277

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
2 229	Granite Real Estate Investment Trust	30 août 2028	2,194	2 229	2 197
2 050	Altalink, L.P.	29 mai 2026	2,747	2 135	2 130
2 046	Société financière Manuvie	12 mai 2030	2,237 (flottant)	2 046	2 062
1 807	Rogers Communications Inc.	1 mai 2029	3,250	1 834	1 858
1 644	TransCanada Pipelines Ltd.	5 avr. 2027	3,800	1 641	1 755
1 701	TELUS Corporation	8 juil. 2026	2,750	1 670	1 741
1 726	Fédération des caisses Desjardins du Québec	10 sept. 2026	1,587	1 726	1 691
1 650	Toronto Hydro Corporation	10 avr. 2023	2,910	1 719	1 679
1 600	Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 avr. 2025	2,000	1 599	1 608
1 600	BCI QuadReal	12 mars 2024	1,056	1 601	1 584
1 484	Bell Canada	29 mai 2028	2,200	1 482	1 465
1 400	Hydro One Inc.	24 févr. 2026	2,770	1 497	1 454
1 400	407 International inc.	16 mai 2024	3,350	1 486	1 453
1 400	Wells Fargo & Company	18 févr. 2027	2,493	1 400	1 412
1 329	Ontario Power Generation	8 avr. 2030	3,215	1 329	1 408
1 350	Enbridge Inc.	8 juin 2027	3,200	1 386	1 402
1 338	Banque Toronto-Dominion	26 janv. 2032	3,060	1 282	1 382
1 300	OMERS Realty Corporation	4 oct. 2027	3,244	1 409	1 378
1 300	bclMC Realty Corporation	3 juin 2025	2,840	1 365	1 343
1 300	Banque Royale du Canada	1 mai 2025	1,936	1 320	1 305
1 296	Allied Properties Real Estate Investment Trust	6 févr. 2032	3,095	1 296	1 272
1 200	Banque de Montréal	6 mars 2024	2,850	1 239	1 232
1 200	Banque de Montréal	29 juil. 2024	2,280	1 236	1 218
1 248	Allied Properties Real Estate Investment Trust	12 févr. 2026	1,726	1 248	1 217
1 200	Banque Laurentienne du Canada	3 juin 2024	1,150	1 200	1 182
1 125	Fairfax Financial	3 mars 2031	3,950	1 128	1 170
1 065	Banque Toronto-Dominion	22 avr. 2030	3,105	1 069	1 099
1 050	Shaw Communications Inc.	31 janv. 2024	4,350	1 122	1 099
978	North West Redwater Partnership	1 juin 2029	4,250	1 093	1 089
1 067	Choice Properties Real Estate Investment Trust	30 nov. 2026	2,456	1 067	1 076
1 100	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 nov. 2027	1,400	1 059	1 055
1 000	Great-West Lifeco Inc.	14 mai 2030	2,379	1 000	1 000
929	La Société Financière IGM inc.	26 janv. 2027	3,440	941	981
970	Saputo inc.	16 juin 2027	2,242	972	964
1 000	Financière Sun Life inc.	1 oct. 2035	2,060	999	955
875	Banque Royale du Canada	28 janv. 2027	2,328	850	885
798	Enbridge Gas Inc.	1 avr. 2030	2,900	810	832
650	407 International inc.	27 juil. 2029	6,470	856	830
744	Choice Properties Real Estate Investment Trust	11 juin 2029	3,532	778	786
750	CT Real Estate Investment	1 juin 2026	3,289	784	779
743	Enbridge Inc.	3 oct. 2029	2,990	753	757

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
751	RioCan Real Estate Investment Trust	10 mars 2027	2,361	751	745
752	Enbridge Inc.	21 sept. 2033	3,100	751	742
712	Enbridge Inc.	10 août 2026	3,000	739	739
741	TELUS Corporation	13 nov. 2031	2,850	739	738
750	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	31 déc. 2081	3,600	750	736
717	Financière Sun Life inc.	21 nov. 2033	2,800 (flottant)	717	732
712	Suncor Énergie Inc.	24 mai 2029	3,100	735	731
700	Choice Properties Real Estate Investment Trust	10 janv. 2025	3,546	736	730
700	La Société Canadian Tire Ltée	6 juil. 2023	3,167	725	716
700	OMERS Realty Corporation	22 sept. 2023	1,298	700	699
647	Pembina Pipeline Corporation	27 mars 2028	4,020	692	695
649	Brookfield Renewable partners	15 janv. 2030	3,380	636	688
650	Intact Corporation financière	24 mars 2025	3,691	650	686
675	Dollarama inc.	9 juil. 2029	2,443	675	673
665	Enbridge Gas Inc.	9 août 2029	2,370	665	671
660	Financière Sun Life inc.	10 mai 2032	2,580 (flottant)	660	671
665	Epcor Utilities Inc.	19 mai 2023	1,299	665	665
619	Summit Industrial Income REIT	12 janv. 2027	2,250	619	616
572	Dream Industrial REIT	7 déc. 2026	2,539	572	578
536	Choice Properties Real Estate Investment Trust	4 mars 2030	2,981	536	542
475	Banque Toronto-Dominion	4 mars 2031	4,859	541	525
500	Banque Royale du Canada	24 nov. 2080	4,500 (flottant)	500	524
500	Choice Properties Real Estate Investment Trust	21 mai 2027	2,848	503	512
465	Shaw Communications Inc.	1 mars 2027	3,800	484	491
500	Intact Corporation financière	16 déc. 2030	1,928	500	479
460	Énergir	16 avr. 2027	2,100	460	464
450	Banque Royale du Canada	30 juin 2030	2,088 (flottant)	450	450
450	Intact Corporation financière	18 mai 2028	2,179	450	448
350	Gaz Métro inc.	16 mai 2025	9,000	456	431
436	Omers Finance Trust	21 avr. 2027	1,550	435	431
400	Groupe TMX Inc.	11 déc. 2024	2,997	411	413
371	H&R Real Estate Investment Trust	19 févr. 2027	2,633	371	370
370	Athene Global Funding	9 juin 2028	2,470	370	365
349	Omers Finance Trust	14 mai 2029	2,600	357	363
325	Brookfield Property Partners LP	15 janv. 2029	4,250	341	362
300	TransCanada Pipelines Ltd.	15 janv. 2027	7,310	377	361
328	Granite Real Estate Investment Trust	4 juin 2027	3,062	328	341
325	Allied Properties Real Estate Investment Trust	15 août 2029	3,394	331	336
330	407 International inc.	22 mai 2025	1,800	330	331
300	Bell Canada	29 sept. 2027	3,600	303	319
300	TELUS Corporation	2 mai 2029	3,300	318	314
300	Rogers Communications Inc.	13 mars 2024	4,000	319	313

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
300	TELUS Corporation	1 avr. 2024	3,350	311	310
300	Banque Royale du Canada	2 juil. 2024	2,352	299	305
300	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 mai 2023	2,380	305	304
275	Les Compagnies Loblaw Ltée	7 mai 2030	2,284	275	269
240	Consumers Gas Company Ltd.	5 juil. 2023	6,050	268	256
250	Bell Canada	22 mars 2023	3,350	258	255
210	Allied Properties Real Estate Investment Trust	15 mai 2028	3,131	210	215
200	Wells Fargo & Company	19 mai 2026	2,975	210	207
175	Intact Corporation financière	7 juin 2027	2,850	183	181
165	Groupe TMX Inc.	5 juin 2028	3,779	182	180
150	bcIMC Realty Corporation	31 mars 2027	3,000	159	157
125	Les Compagnies Loblaw Ltée	11 déc. 2028	4,488	146	141
135	Allied Properties Real Estate Investment Trust	8 avr. 2027	3,113	136	139
100	Saputo inc.	21 nov. 2023	2,827	101	102
50	Bell Canada	16 août 2027	1,650	50	48
				92 939	92 994
Total - Obligations				357 138	355 029

Actions

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Énergie			
55 459	Enbridge Inc.	2 615	2 739
8 027	Atmos Energy Corporation	1 223	1 062
17 645	TC Energy Corporation	1 032	1 036
22 018	Parkland Fuel Corporation	738	764
8 292	Exxon Mobil Corporation	624	641
4 076	Eog Resources Inc.	292	457
5 984	Canadian Natural Resources Ltd.	278	319
4 578	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	184	209
		6 986	7 227
Matériaux			
39 608	Nutien Ltd.	2 514	3 758
43 182	CCL Industries Inc.	2 158	2 923
15 425	Franco-Nevada Corporation	2 301	2 692
4 225	Linde plc	1 514	1 848

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Matériaux (suite)			
2 555	Sherwin-Williams	862	1 136
2 887	Air Products & Chemicals	1 009	1 110
5 897	AptarGroup Inc.	923	912
12 748	Agnico Eagle Mines Ltd.	932	852
12 572	Wheaton Precious Metals	598	681
2 751	3M	667	617
14 713	Wipak Ltd.	422	544
3 141	Nucor Corporation	199	453
13 876	Intertape Polymer Group Inc.	216	365
955	Illinois Tool Works	248	298
1 249	PPG Industries	263	272
17 865	Amcor PLC	268	271
637	Ecolab Inc.	167	189
391	Albermale	109	115
2 706	Stella-Jones Inc.	92	108
269	Stepan Company	43	42
		<u>15 505</u>	<u>19 186</u>
Communications			
47 348	TELUS Corporation	1 134	1 410
21 139	BCE Inc.	1 259	1 391
1 803	FactSet	758	1 107
34 762	AT&T inc.	1 421	1 080
19 895	TELUS Corporation	438	438
		<u>5 010</u>	<u>5 426</u>
Utilitaires			
19 202	Brookfield Infrastructure Finance Limited	1 261	1 473
8 615	American States Water	888	1 125
18 438	Fortis inc.	898	1 123
17 244	Brookfield Renewable partners	698	776
11 862	Emera inc.	635	748
6 027	Consolidated Edison Inc.	740	649
5 355	Nextera Energy Inc.	476	632
4 506	Eversource Energy	550	518
11 552	Hydro One Limited	305	379
667	California Water Service Group	48	60
		<u>6 499</u>	<u>7 483</u>

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Finance			
100 217	Brookfield Asset Management Inc.	4 259	7 634
70 015	La Banque de Nouvelle-Écosse	3 934	6 265
24 074	Intact Corporation financière	2 369	3 949
23 795	Banque Royale du Canada	2 118	3 191
127 860	Société financière Manuvie	2 577	3 081
27 702	Banque Toronto-Dominion	1 691	2 683
22 822	Banque Nationale du Canada	1 852	2 198
24 838	IA Groupe financier	1 141	1 791
3 234	Mastercard Inc.	1 379	1 468
7 285	Banque de Montréal	996	991
3 954	T. Rowe Price	872	982
15 568	Canadian Apartment Properties REIT	819	930
13 055	Groupe Altus Limitée	531	924
8 584	Granite Real Estate Investment Trust	574	904
3 065	CME Group Inc.	785	884
5 203	Cullen/Frost Inc.	652	828
3 409	Marsh McLennan	682	748
7 957	Commerce Bancshares Inc.	672	691
6 822	Financière Sun Life inc.	333	480
15 404	Société financière Definity	389	455
4 383	Interactive Brokers Group Inc.	347	440
2 736	Banque Canadienne Impériale de Commerce	325	403
2 221	RLI Corp.	305	314
1 129	Groupe TMX Inc.	144	144
440	Colliers International	78	82
		29 824	42 460

Consommation de produits

27 517	Premium Brands Holdings Corporation	2 603	3 466
64 780	Alimentation Couche-Tard inc.	1 951	3 414
44 529	Metro inc.	1 531	2 992
51 167	Empire Company Limited	1 409	1 968
68 360	Saputo inc.	2 340	1 948
7 622	Pepsico Inc.	1 432	1 672
49 967	Les Aliments Maple Leaf	1 371	1 462
12 689	Les Compagnies Loblaw Ltée	815	1 312
8 756	George Weston Ltée	955	1 281
4 486	Five Below	1 065	1 172
3 912	Target Corporation	728	1 144
9 293	McCormick & Company Inc.	1 076	1 134
10 442	Colgate-Palmolive Company	1 031	1 125

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits (suite)			
8 686	Church and Dwight Co., Inc.	1 006	1 124
6 225	Kimberly-Clark Corporation	1 171	1 124
5 091	The Clorox Company	1 264	1 121
18 098	Hormel Foods Corporation	1 125	1 116
5 400	The Procter & Gamble Company	901	1 116
6 501	The J.M. Smucker Company	960	1 115
13 608	Lamb Weston	980	1 089
5 808	Walmart Inc.	920	1 062
27 379	The North West Company Inc.	791	935
9 376	The TJX Companies Inc.	757	899
1 852	McDonald's Corporation	537	627
4 812	Archer-Daniels-Midland Company	408	411
1 772	Lancaster Colony Corporation	406	370
2 413	D.R. Horton	282	331
1 413	MSA Safety Inc.	253	269
465	Brown-Forman Corporation	42	43
		30 110	36 842
Santé			
7 063	Medtronic	1 043	923
6 212	Abbott Laboratories	809	1 104
6 496	AbbVie	828	1 111
3 570	Amgen	1 020	1 015
3 473	Becton Dickinson and Company	1 228	1 103
912	Cardinal Health	68	59
1 072	Charles River Laboratories	335	510
3 174	Danaher Corporation	754	1 319
14 933	Envista	800	850
5 138	Johnson & Johnson	1 015	1 110
1 821	West Pharmaceutical Services Inc.	458	1 078
		8 358	10 182
Consommation de services			
31 499	Thomson Reuters Corporation	2 476	4 758
56 122	Les vêtements de sport Gildan inc.	1 940	2 999
38 726	Restaurant Brands International Inc.	2 965	2 965
26 158	Magna International Inc.	1 710	2 675
45 606	Quebecor inc.	1 380	1 299
3 573	ADP	802	1 113
1 825	S&P Global	765	1 088
8 468	Cogeco Communications inc.	863	851
19 262	Shaw Communications Inc.	601	738
11 434	Dollarama inc.	563	722

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de services (suite)			
3 911	La Société Canadian Tire Ltée	533	707
4 564	John Wiley & Sons Inc.	284	330
3 911	Cogeco Inc.	347	316
		15 229	20 561
Industries			
49 235	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4 294	7 628
22 213	Groupe WSP Global Inc.	1 746	4 067
47 581	Stantec Inc.	1 509	3 373
64 672	Le Groupe SNC-Lavalin inc.	1 571	1 998
45 175	CAE Inc.	734	1 437
6 622	Boyd Group Services Inc.	1 366	1 321
6 567	Expeditors International of Washington	691	1 114
4 193	Caterpillar Inc.	993	1 095
11 973	Fastenal	770	969
2 855	Nordson	862	921
6 101	C.H. Robinson	760	829
4 395	Waste Connections Inc.	575	757
36 180	Transcontinental Inc.	579	734
28 515	LifeWorks	859	720
801	W.W. Grainger	416	524
1 019	Rockwell Automation	325	449
3 868	Graco	361	394
2 634	Ritchie Bros. Auctioneers Inc.	159	203
1 569	Toromont Industries Ltd.	102	179
1 795	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	171	163
1 181	Badge Meter	139	159
1 220	Finning International Inc.	33	39
		19 015	29 073
Technologie			
70 315	Open Text Corporation	2 781	4 215
2 051	Shopify Inc.	1 662	3 569
24 809	CGI inc.	1 425	2 771
4 007	Microsoft Corporation	1 007	1 702
31 282	Enghouse Systems Ltd.	1 797	1 510
618	Constellation Software Inc.	890	1 448
6 434	Apple Inc.	749	1 443
13 738	The Descartes Systems Group Inc.	324	1 432
8 032	Kinaxis inc.	1 136	1 422
350	Alphabet Inc.	879	1 281
2 862	Meta	947	1 216
257	Amazon.com Inc.	964	1 082
3 042	Workday	1 077	1 049

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie (suite)			
4 309	Analog Devices	895	957
5 658	IBM	906	955
2 926	Texas Instruments Inc.	613	697
817	Adobe Inc.	504	585
372	Netflix Inc.	239	283
		<hr/>	<hr/>
		18 795	27 617
Total - Actions		<hr/>	<hr/>
		155 331	206 057
Total - Inventaire du portefeuille		<hr/>	<hr/>
		601 480	650 160

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan UNIVERSITAS (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido, (la « Fondation »), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan UNIVERSITAS promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan UNIVERSITAS est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux souscripteurs actuels du Plan UNIVERSITAS pour effectuer des cotisations supplémentaires uniquement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire, visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle, sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 24 mars 2022.

2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2021.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance des ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

▪ **Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

▪ **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

▪ **Frais de courtage**

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ce dernier et varient habituellement entre 0,01 \$ et 0,05 \$ par action ou obligation achetée ou vendue.

▪ **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

▪ **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

▪ **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,009 % (0,009 % en 2020) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

▪ **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne pouvaient excéder 1,18 % jusqu'au 30 juin 2021 et 1,35% depuis le 1er juillet 2021 (1,18 % en 2020) de l'actif sous gestion du Plan. Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de l'organisation sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses de Kaleido Croissance inc. afin de retourner tout surplus aux Plans UNIVERSITAS, REEE FLEX et INDIVIDUEL (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration.

▪ **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

Instruments financiers

▪ **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

▪ Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

▪ Modèle économique

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est maintenant classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle que décrite au prospectus, ainsi que les décisions sont fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les autres débiteurs, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions, des événements et de la conjoncture économique. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

▪ Modèle économique (suite)

La méthode de dépréciation à trois phases pour les pertes de crédit attendues est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit des instruments financiers n'a pas augmenté de façon importante depuis leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés dans la phase 1 et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir est comptabilisée. Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont transférés dans la phase 2, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier est comptabilisée. Pour les clients et autres débiteurs qui ne comportent pas de composante de financement importante, le Plan utilise la méthode simplifiée, ainsi la provision pour pertes de crédit correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier.

Au cours des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, si le risque de crédit d'un instrument financier s'améliore et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le modèle lié aux pertes de crédit attendues exige de revenir à la phase 1. Lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier, l'actif financier est considéré comme déprécié et est transféré dans la phase 3, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié. Les revenus d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable brute pour les actifs financiers dans les phases 1 et 2 et selon la valeur comptable nette pour les actifs financiers dans la phase 3.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créditeurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2021 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2022. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2021 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2022.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

▪ Épargne des souscripteurs

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

▪ Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

Le Plan retient les services d'un actuaire indépendant afin d'établir la valeur de l'ORFSE. L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription du Plan et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associée à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

▪ Compte PAE

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au compte PAE de la cohorte admissible.

▪ Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

Depuis le 1^{er} janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20 % aux cotisations déposées dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), jusqu'à l'atteinte des plafonds admissibles, par un souscripteur qui a satisfait aux conditions exigées par le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) en faisant parvenir au Plan certaines informations. Le montant annuel maximal de la subvention est fixé à 500 \$ par bénéficiaire (soit 2 500 \$ X 20 % = 500 \$). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2021 n'excède pas 49 020 \$ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 49 020 \$ et 98 040 \$ pour l'année 2021. Ces montants sont indexés chaque année. Les bénéficiaires nés à partir du 1^{er} janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 \$ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 \$ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE.

▪ Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 \$ par bénéficiaire (soit 2 500 \$ X 10 % = 250 \$). De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2021 n'excède pas 45 105 \$ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 45 106 \$ et 90 200 \$ pour l'année 2021. Ces montants sont indexés chaque année. Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 \$ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Calcul des montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont calculés en date du 1^{er} janvier en déterminant la juste valeur marchande ajustée (JVMA) qui est disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date.

La méthodologie utilisée a pour effet d'amortir, sur une période de quatre ans, les gains (pertes) sur les placements, ce qui atténue l'incidence des fluctuations importantes des marchés sur les montants unitaires de PAE. Pour la période comprise entre le 30 novembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021 (entre le 30 novembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020), le rendement net généré par les titres du portefeuille dans lequel est investi le compte PAE est ajouté. Le montant des PAE versés au cours de cette même période est également déduit, ce qui permet d'établir la JVMA au 1^{er} janvier. Cette dernière est ensuite répartie entre les unités détenues par les bénéficiaires qui sont admissibles à recevoir un PAE en appliquant un facteur de réclamation. Ainsi, seule une portion de ces unités est considérée et non la totalité, puisque certains bénéficiaires ne satisferont pas aux exigences requises pour se qualifier pour le versement de PAE.

Un actuaire indépendant a délivré un certificat quant à la méthodologie et aux hypothèses formulées à l'égard du calcul des montants unitaires de PAE dont le versement est effectué entre le 15 janvier 2021 et le 31 décembre 2021 (entre le 16 janvier 2020 et le 31 décembre 2020).

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Placements

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Placements à court terme	89 074	104 782
Obligations	355 029	345 627
Actions	206 057	217 249
	650 160	667 658

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, à l'IQEE à recevoir, ainsi qu'aux autres débiteurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

6. Autres débiteurs

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant à recevoir de la Fondation Kaleido	9	1 005	-
		1 005	-

7. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant à payer à Kaleido Croissance inc.	9	762	688
Montant à payer à la Fondation Kaleido	9	-	4 294
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		229	147
Autres		378	163
		1 369	5 292

8. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actualisée de l'ORFSE	32 679	35 051
Valeur non actualisée de l'ORFSE	34 737	37 769

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation appliqué	1,84%	1,91 %
Augmentation de 1,0 %	(987)	(1 084)
Diminution de 1,0 %	1 050	1 149

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

9. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan UNIVERSITAS. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	2021	2020
Kaleido Croissance inc.	9 129	8 533
Fondation Kaleido	-	122
	9 129	8 655

Montant à recevoir (à payer)	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Kaleido Croissance inc.	(762)	(688)
Fondation Kaleido	1 005	(4 294)
	243	(4 982)

10. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Assurer le remboursement des frais de souscription à l'échéance;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants unitaires de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- Épargne des souscripteurs : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds dans des titres à revenu fixe (obligations gouvernementales et corporatives) pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- Subventions gouvernementales : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies avec une cible de 100 % en titres à revenu variable (actions canadiennes et américaines). Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en titres à revenu fixe, comme l'épargne des souscripteurs.
- Revenus cumulés sur les subventions, ORFSE et compte PAE : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds avec une cible de 100 % en titres à revenu variable, comme les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers

Juste valeur

▪ Détermination de la juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, des autres débiteurs, du solde de règlement sur achat, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

▪ Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- Niveau 3 – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	82 048	7 026	-	89 074
Obligations	-	355 029	-	355 029
Actions	206 057	-	-	206 057
	288 105	362 055	-	650 160

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	74 599	30 183	-	104 782
Obligations	-	345 627	-	345 627
Actions	217 249	-	-	217 249
	291 848	375 810	-	667 658

Au cours des exercices terminés le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

▪ Risque de crédit

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoute la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	%	%
AAA	0,8	0,3
AA	70,7	63,9
A	16,4	27,8
BBB	12,1	8,0

*En excluant les placements à court terme

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

▪ Risque de liquidité

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

▪ Risque de liquidité (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2021 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, par contre, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2022 ⁽¹⁾	4 878	1 369	395	325 132	331 774
2023				86 279	86 279
2024				81 030	81 030
2025				73 681	73 681
2026				48 183	48 183
2027				24 585	24 585
2028				10 350	10 350
2029				5 303	5 303
2030				1 242	1 242
2031				91	91
2032				27	27
2033				-	-
2034				-	-
	4 878	1 369	395	655 903	662 545

⁽¹⁾ Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2022.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2020 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, par contre, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créditeurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2021 ⁽¹⁾	22 475	5 292	373	294 785	322 925
2022				74 136	74 136
2023				78 179	78 179
2024				73 465	73 465
2025				67 081	67 081
2026				43 784	43 784
2027				22 366	22 366
2028				9 326	9 326
2029				4 702	4 702
2030				1 119	1 119
2031				79	79
2032				26	26
2033				3	3
	22 475	5 292	373	669 051	697 191

⁽¹⁾ Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2021.

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

▪ Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

▪ Risque de change

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse. Au 31 décembre 2021, le Plan avait 288,3 \$ en devise américaine (224,2 \$ au 31 décembre 2020) représentant 364,2 \$ dans la trésorerie (285,6 \$ au 31 décembre 2020). Le Plan avait également des actions en devise américaine pour un total de 55,6M \$ (51,6M\$ au 31 décembre 2020) représentant 70,2M \$ dans les placements (65,8M au 31 décembre 2020). Finalement, le Plan avait 94,7 \$ de dividendes à recevoir en devise américaine (93,9 \$ au 31 décembre 2020) représentant 119,6 \$ dans les dividendes à recevoir (119,7 \$ au 31 décembre 2020), des soldes de règlement sur vente à recevoir de 2,5M \$ en devise américaine (9,6M \$ au 31 décembre 2020) représentant 3,1M \$ dans les actifs (12,2M \$ au 31 décembre 2020) et des soldes de règlements sur achat de 1,7M \$ en devise américaine (9,9M \$ au 31 décembre 2020) représentant 2,1M \$ dans les passifs (12,6M \$ au 31 décembre 2020).

▪ Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives futures et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2021, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 17,1M \$ (17,6M \$ au 31 décembre 2020). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	%	%
Échéant à moins d'un an	20,1	23,2
Échéant entre un an et cinq ans	38,1	34,7
Échéant après cinq ans	41,8	42,1

Notes complémentaires

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020

(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

▪ Risque de prix

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Une variation de 10 % des indices boursiers, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour incidence une variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats d'environ 20,6M \$ au 31 décembre 2021 (21,7M \$ au 31 décembre 2020). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

▪ Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	31 décembre	31 décembre
	2021	2020
	%	%
Énergie	3,6	4,1
Matériaux	9,3	7,5
Communications	2,6	2,8
Utilitaires	3,6	4,4
Finance	20,6	22,9
Consommation de produits	17,9	16,4
Consommation de services	10,0	10,1
Santé	4,9	5,0
Industries	14,1	13,5
Technologie	13,4	13,3

▪ Compensation

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

	31 décembre	31 décembre
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	2021	2020
Actif financier brut	577	672
Passif financier compensé	(85)	(69)
	492	603

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

12. COVID-19

Depuis le premier trimestre du calendrier 2020, les marchés financiers mondiaux ont connu, et pourraient continuer à connaître, une volatilité importante résultant de la propagation d'un nouveau coronavirus connu sous le nom de COVID-19. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes destinées à stabiliser la situation économique. Tout cela peut avoir une incidence sur le rendement du Plan et le Plan continue de gérer ses actifs selon les politiques d'investissement et de risque qui ont été établis.

La durée et l'impact total de la pandémie du COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des interventions du gouvernement et de la banque centrale. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et leur impact sur les résultats financiers et l'état du Plan au cours des périodes futures.

13. Événements postérieurs

Fin de la commercialisation du Plan

Le 15 mars 2022, Kaleido Croissance et la Fondation ont annoncé le lancement de nouveaux plans de bourses d'études et la fin de la distribution du Plan. Plus précisément, cette communication indique que la nouvelle gamme de plans IDEO+ sera offerte à partir du 1^{er} mai 2022 tandis que la distribution du Plan cessera le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues, et permettront l'ajout d'unités dans le Plan dans les conventions existantes jusqu'au 30 avril 2022.

Baisse du taux d'honoraires d'administration

Tel qu'annoncé le 15 mars 2022, le taux d'honoraires d'administration du Plan sera réduit à partir du 1^{er} mai 2022, passant de 1,35 % à 1,305 %.

Conventions de plans de bourses d'études (non audité)

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités au 31 décembre 2020	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités au 31 décembre 2021	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2022	203 122	120	(3 291)	199 951	135 292	11 862	80 462	74 891	22 625
2023	24 481	112	(77)	24 516	45 573	4 640	8 675	20 403	6 988
2024	25 695	122	(96)	25 721	43 490	4 732	6 885	18 889	7 034
2025	26 222	133	(191)	26 164	40 662	4 680	4 687	17 248	6 404
2026	19 379	120	(132)	19 367	27 494	3 365	1 885	11 287	4 152
2027	11 401	81	(99)	11 383	14 645	1 911	266	5 627	2 136
2028	5 299	35	(15)	5 319	6 191	860	21	2 381	897
2029	3 142	27	1	3 170	3 313	496	(120)	1 156	458
2030	814	6	(15)	805	791	123	(31)	258	101
2031	60	1	2	63	60	9	(4)	20	6
2032	21	-	3	24	21	1	(2)	6	1
2033	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2034	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	319 636	757	(3 910)	316 483	317 532	32 679	102 724	152 166	50 802

Paiements d'aide aux études (non audité)
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021 ⁽¹⁾⁽²⁾	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
			\$	\$
	2021	3 214,435	607	1 951 162
	2020	4 892,163	607	2 969 543
	2019	3 677,908	607	2 232 490
	2018	2 887,626	607	1 752 789
	2017	2 014,944	607	1 223 071
	2016	1 671,748	607	1 014 751
	2015	940,687	607	570 997
	2014	573,316	607	348 003
	2013	321,861	607	195 369
	2012	207,274	607	125 815
	2011	141,438	607	85 853
	2010	88,171	607	53 520
	2009	73,851	607	44 828
	2008	62,270	607	37 798
	2007	40,239	607	24 425
	2006	28,742	607	17 446
	2005	30,269	607	18 373
	2004	32,449	607	19 697
Prime de ristourne ⁽³⁾		18 985,973	65	1 234 088
Subventions et leurs revenus versés				22 328 007
Autres rendements versés ⁽⁴⁾				216 096
				36 464 122

⁽¹⁾ Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

⁽²⁾ Les montants unitaires de PAE sont établis au 1^{er} juillet de chaque année.

⁽³⁾ La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

⁽⁴⁾ Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

⁽⁵⁾ Depuis le 1^{er} juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1^{er} juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en \$ canadiens)

Au 31 décembre 2020 ⁽¹⁾⁽²⁾	Année de qualification ⁽⁵⁾	Unités	PAE par unité entière	Total
			\$	\$
	2020	2 703,751	616	1 665 511
	2019	3 939,907	616	2 426 983
	2018	3 187,005	616	1 963 195
	2017	2 280,177	616	1 404 589
	2016	2 378,888	616	1 465 395
	2015	1 525,625	616	939 785
	2014	941,992	616	580 267
	2013	573,615	616	353 347
	2012	388,361	616	239 230
	2011	169,780	616	104 584
	2010	100,968	616	62 196
	2009	75,629	616	46 587
	2008	62,858	616	38 721
	2007	50,752	616	31 263
	2006	29,145	616	17 953
	2005	17,577	616	10 827
	2004	13,162	616	8 108
	2003	32,305	616	19 900
Prime de ristourne ⁽³⁾		16 567,147	71	1 176 267
Subventions et leurs revenus versés				17 209 399
Autres rendements versés ⁽⁴⁾				239 530
				30 003 637

⁽¹⁾ Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

⁽²⁾ Les montants unitaires de PAE sont établis au 1^{er} juillet de chaque année.

⁽³⁾ La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

⁽⁴⁾ Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

⁽⁵⁾ Depuis le 1^{er} juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1^{er} juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

